

Un exemple réussi d'équilibre entre tourisme de masse et requalification écologique : la base nautique des Prés du Hem à Armentières (Nord, Hauts-de-France), vue sous l'angle des lépidoptères nocturnes

Jean-Marc IURETTIGH : 15, rue Jean Mermoz F-59480 La Bassée (jeanmarc.iurettigh@sfr.fr)

Situation du site et historique

La base des Prés du Hem est un parc de loisirs périurbain situé dans la ville d'Armentières, commune de la banlieue nord-ouest de Lille, située en Flandre romane. L'un de ses quartiers, le Bizet, est limitrophe avec la Belgique. La commune compte plus de 25 500 habitants au dernier recensement (2015). Armentières fut rattachée définitivement à la France par Louis XIV, à l'issue de la célèbre campagne de Flandres, qui aboutira au traité d'Aix-la-Chapelle de 1668. On doit également au Roi Soleil d'avoir inventé la devise de la ville : « Armentières, pauvre mais fière ! ». À l'origine, la ville a été construite au milieu d'un vaste marais inondé par la Lys, dont seules quelques zones humides subsistent aujourd'hui, notamment celle des Prés du Hem. L'un des bras de la rivière, qui traversait le centre-ville d'Armentières, a été détourné au milieu du ^{xx} siècle. Le marais étant également limitrophe avec la Belgique, de fameux épisodes s'y déroulèrent entre trafiquants et douaniers, notamment pour le trafic de chocolat et surtout de tabac.

Le parc des Prés du Hem couvre une superficie de 120 hectares dont une grande partie est occupée par son lac artificiel (élaboré fin des années 1970 comme base de réserve d'eau pour la région lilloise), sur lequel les activités nautiques sont particulièrement nombreuses (planche à voile, catamaran, dériveur, kayak, etc.) et fortement appréciées d'un large public qui vient chercher en ces lieux détente et loisirs. Le parc propose également une multitude d'animations spécifiques pour les enfants, sans oublier sa plage de sable fin... Le parc est généralement ouvert au public de mars à octobre.

De 1985 à 2010, restauration d'une zone humide

Il faut dire qu'en 1985, le site est plus considéré comme un « espace vert standardisé » qu'autre chose. Ainsi, jusqu'en 1995, les aménagements successifs ont permis l'installation d'un chenal de pêche et d'une belle peupleraie. C'est durant cette année 1995 qu'une importante décision est prise, à savoir que l'aménagement de la parcelle doit pouvoir répondre à trois objectifs :

- restauration écologique d'une zone humide ;
- aventure ludique tout public ;
- référence au patrimoine local.

En 2004, l'abattage de la peupleraie permet la mise en place du projet final sur la parcelle car il s'agit d'une part de retenir davantage l'eau sur le site et d'autre part de créer des ambiances changeantes propices au jeu et à la pédagogie sur les milieux humides. De la peupleraie subsistent seulement quelques rangs côté ouest gardés pour mémoire et comme première ambiance (effet « cathédrale végétale » des peupliers). En lieu et place de celle-ci, se trouve un pré humide ceint d'une clôture rustique. Par un simple contrôle du débit de sortie des eaux, le niveau général sera rehaussé de 15 à 20 cm ce qui évite tout terrassement important. Au « confluent » un simple décapage en dégradé permettra de favoriser le retour d'une grande roselière et d'une mégaphorbiaie périphérique. Une mare pédagogique est recréée dans la prairie bordant la Lys. L'objectif sera de restaurer sur ses berges, le niveau originel de cette prairie alluviale. La création de fossés d'enceinte permet de limiter l'accessibilité de la zone et en « sacralise » l'entrée. La végétation sera renforcée par la plantation d'arbres et arbustes hygrophiles, en particulier autour de la clairière, le long des fossés, sur la lisière sud et aux abords du port de plaisance. Des haies champêtres et des alignements de saules têtards seront également présents dans la partie bocagère à l'est du site.

Les principaux travaux d'aménagement sont donc :

- suppression de la vieille peupleraie ;



Fig. 1, plan général actuel de la BASE DES prés du HEM ; fig. 2, en 2016, à l'intérieur du marais, zone d'inventaire ; fig. 3, en 2016, le plan d'eau du marais, zone d'inventaire.

- mise en lumière et en eau des zones basses, maîtrise de l'hydraulique ;
- creusement de 1500 mètres de noues et fossés ;
- création de mares et profilage de berges ;

- plantations de 3000 arbres et arbustes ;
- création de 2000 mètres de sentiers ;
- aménagements bois, platelages, pontons, passerelles.

Dès le printemps 2004, ce milieu naturel profondément modifié a tenu ses promesses : explosion d'une flore diversifiée, retour des poissons, insectes, amphibiens et oiseaux liés aux milieux humides. En 2005, le biotope mis en place a vu sa faune se développer, avec la présence de nombreuses espèces de libellules et d'oiseaux bioindicateurs : le martin pêcheur et le faucon hobereau.

Un plan de gestion différenciée et une gestion hydraulique fine permettent de maintenir la dynamique ainsi créée.

C'est finalement en juillet 2013 que je contacte la direction du parc pour proposer d'inventorier la faune des macrohétérocères nocturnes. Ma demande trouve un bon écho et je suis rapidement dirigé vers M. Quentin Spriet, le responsable territorial Val de Lys-Basse Deûle appartenant à l'Espace naturel Lille Métropole, aujourd'hui dénommé MEL.

Le projet est jugé très intéressant puisqu'aucune donnée n'existe pour le site en ce qui concerne les lépidoptères nocturnes, les quelques rhopalocères présents étant connus et similaires aux espèces habituelles classiques de la région. L'accord est donné très rapidement, un tour du propriétaire est également effectué en compagnie de M. Gaëtan Dalle, directeur des Prés du Hem. Je finalise donc la reconnaissance des biotopes de l'inventaire et me voilà prêt pour l'organisation des séances nocturnes sur le site du Marais des Contrebandiers.

Données d'inventaire

La période couverte par cet inventaire s'étend de janvier 2014 à fin décembre 2015, les prospections ayant été effectuées en fonction de mes disponibilités souvent contrariées par de lourdes obligations professionnelles.

Le matériel utilisé était généralement le suivant : installation d'un drap vertical sur cadre avec une ampoule UV mixte 125 w de chaque côté du drap. L'heure de fin d'inventaire a été 2h30 au maximum. La zone de placement variable du piège lumineux s'est concentrée sur une distance de 200 mètres, pour tenir notamment compte du rideau d'opacité formé par le feuillage des saules par rapport à la phragmitaie.

Je donne ci-dessous la liste simplifiée des 100 espèces de macrohétérocères rencontrées sur la parcelle étudiée. La notion de rareté mentionnée pour les différentes espèces est issue de l'excellent ouvrage de nos collègues Georges Orhant et Serge Wambeke (Orhant, 2011) qui fait référence dans notre région.

Commentaires

Ma première surprise, qui confortait ainsi mon sentiment lors de mes premières visites du site, fut de constater la présence importante d'espèces liées aux zones humides dont certaines, comme *Aletia straminea* et *Helotropha leucostigma* sont particulièrement abondantes. *Nonagria typhae* était aussi remarquable et j'assistais, pendant les nuits favorables, au ballet en vol de ces papillons qui passaient en de nombreux aller-retour de part et d'autre du chemin de bois traversant le marais. Certaines espèces n'ont été rencontrées qu'une fois et en un seul exemplaire durant la période totale d'inventaire comme *Stegania cararia*¹, *Archanara geminipuncta*, *Lithophanes semibrunnea* et *Xylocampa areola*.

On compte sur le site 15 espèces dont le statut régional est qualifié d'assez rare, rare ou très rare. À remarquer également qu'a priori le site compte 9 espèces inscrites sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF en Picardie et/ou en liste rouge de Picardie (ADEP). J'ai également remarqué l'absence d'espèces comme *Arctia caja* (que je pensais probable sur le site vu les prairies naturelles disponibles) ou *Cerura vinula*.

L'absence de données pour *Agrotis exclamatoris* (présent dans mon jardin d'Armentières) est peut-être lié à un oubli de ma part.

La base des Prés du Hem a fait l'objet d'une note ZNIEFF référencée sur INPN qui remarque l'intérêt de la zone pour certaines espèces de plantes et de nom-

breux oiseaux, malgré la forte présence touristique. La note ne mentionne rien pour ce qui concerne les lépidoptères, les seuls insectes bénéficiant d'une attention particulière étant principalement les odonates, puisqu'avant 2005 on dénombrait 5 espèces qui ont été ensuite portées à 9 entre 2005 et 2010. Je renvoie le lecteur aux références bibliographiques pour un lien direct avec la note ZNIEFF complète.

Les espèces de la station des Prés du Hem - Armentières (Nord)

Nom espèce	Statut	Nom espèce	Statut
<i>Abromias lithoxylaea</i>	PC	<i>Lymantria dispar</i>	AC
<i>Agrochola circellaris</i>	C	<i>L. dispar</i> f. <i>erebus</i> ?	AC
<i>Agrochola lota</i>	C	<i>Macdunnoughia confusa</i>	PC
<i>Agrotis ipsilon</i>	C	<i>Macrochilo cribumalis</i>	R
<i>Agrotis puta</i>	C	<i>Mamestra brassicae</i>	TC
<i>Agrotis segetum</i>	TC	<i>Melanchra persicariae</i>	AC
<i>Aletia albipuncta</i>	C	<i>Menophra abruptaria</i>	AR
<i>Aletia impura</i>	TC	<i>Mesapamea secalis</i>	AC
<i>Aletia pallens</i>	C	<i>Mesoligia furuncula</i>	TC
<i>Aletia straminea</i>	R	<i>Mormo maura</i>	PC
<i>Amphipyra berbera</i>	C	<i>Noctua comes</i>	TC
<i>Amphipyra pyramidea</i>	C	<i>Noctua interjecta</i>	PC
<i>Apamea sordens</i>	AC	<i>Noctua janthe</i>	AC
<i>Archanara geminipuncta</i>	AR	<i>Noctua janthina</i>	AC
<i>Arenostola phragmitidis</i>	AR	<i>Noctua pronuba</i>	TC
<i>Axyليا putris</i>	C	<i>Nonagria typhae</i>	R
<i>Biston betulariae</i>	C	<i>N. typhae</i> f. <i>fraterna</i>	R
<i>Cabera exanthemata</i>	C	<i>Notodonta ziczac</i>	C
<i>Cabera pusaria</i>	C	<i>Ochropleura plecta</i>	C
<i>Campaea margaritata</i>	TC	<i>Oligia latruncula</i>	TC
<i>Catocala nupta</i>	AC	<i>Oligia strigilis</i>	C
<i>Chloroclysta siterata</i>	AR	<i>Opisthograptis luteolata</i>	TC
<i>Chloroclysta truncata</i>	C	<i>Orthosia cerasi</i>	C
<i>Colostygia pectinataria</i>	C	<i>Orthosia gothica</i>	TC
<i>Cryphia domestica</i>	AR	<i>Orthosia incerta</i>	TC
<i>Diachrysis chrysitis</i>	C	<i>Ourapteryx sambucaria</i>	C
<i>Diarsia rubi</i>	C	<i>Peridea anceps</i>	AR
<i>Earias clorana</i>	PC	<i>Pheosia tremulae</i>	AC
<i>Ennomos alniaria</i>	AC	<i>Phlogophora meticulosa</i>	TC
<i>Ennomos fuscantaria</i>	AC	<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	TC
<i>Epirrhoe alternata</i>	TC	<i>Plusia festucae</i>	AC
<i>Epirrita autumnata</i>	C	<i>Pterostoma palpina</i>	TC
<i>Epirrita dilutata</i>	C	<i>Rhizetra lutosa</i>	AC
<i>Euchoeca nebulata</i>	PC	<i>Scotopteryx chenopodiata</i>	C
<i>Eupithecia tripunctaria</i>	AC	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	C
<i>Eupithecia vulgata</i>	C	<i>Spilosoma luteum</i>	TC
<i>Furcua furcula</i>	C	<i>Stegania cararia</i>	TR
<i>Gluphisia crenata</i>	AC	<i>Thalophila matura</i>	AC
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i>	AC	<i>T. matura</i> f. <i>provincialis</i>	AC
<i>Habrosyne pyritoides</i>	C	<i>Thumatha senex</i>	PC
<i>Helotropha leucostigma</i>	AR	<i>Thyatira batis</i>	C
<i>Hydraecia micacea</i>	PC	<i>Timandra comae</i>	C
<i>Idea dimidiata</i>	C	<i>Viminia rumicis</i>	AR
<i>Ipimorpha subtusa</i>	PC	<i>Xanthia ocellaris</i>	R
<i>Lacanobia oleracea</i>	C	<i>Xanthia togata</i>	AC
<i>Laotrope populi</i>	C	<i>Xanthorhoe ferrugata</i>	C
<i>Lateroligia ophiogramma</i>	AC	<i>Xestia c-nigrum</i>	TC
<i>Lithophane semibrunnea</i>	R	<i>Xestia xanthographa</i>	C
<i>Lomaspilis marginata</i>	C	<i>Xylocampa areola</i>	PC
<i>Luperina testacea</i>	C	<i>Zeuzera pyrina</i>	AC

1. Cf. oreina n° 34 - juin 2016, page 46.

Conclusion

Force est donc de constater que le site, aménagé pour le bien-être d'une population férue de loisirs au grand air, a été remarquablement pensé afin de permettre l'installation d'une flore et d'une faune spécifique aux milieux aquatiques et humides. Certes, le but premier ne visait pas les papillons mais la faune entomologique a pu aussi, de ce fait, tirer son épingle du jeu ! Il faut noter que les gestionnaires du site veillent à une faible ingérence de l'action de l'homme en matière d'entretien de type « espace vert » et la végétation se développe quasiment partout selon sa propre initiative.

En 2016, j'ai pu constater qu'une grande partie de la phragmitaie (parcelle inventoriée) avait été fauchée principalement pour éradiquer le développement exponentiel des rejets des saules qui menaçaient la parcelle.



4



5



6

Fig. 4, *Rhizodra lutosa* (Hübner 1803) mâle ; fig. 5, *Plusia festucae* (Linnaeus 1758) ; fig. 6, *Aletia straminea* (Treitschke 1825) ; fig. 7, *Helotropha leucostigma* (Hübner 1808), deux exemplaires.

La fauche n'avait laissé que quelques centimètres de tiges hors sol aux plantes étêtées, mais le développement de ces dernières reprenait rapidement et j'ai pu trouver notamment bon nombre de chenilles d'*Aletia straminea* afférées à se nourrir sur les jeunes pousses. Nous avons discuté avec les gestionnaires du site afin qu'à l'avenir le fauchage, s'il y a lieu, soit fait à une plus grande hauteur de coupe afin de garantir la survie de certaines espèces.

Je n'ai hélas pas effectué le pointage des Pyraloidae et autres familles du cortège des micros, non pas par dédain envers cette faune si intéressante mais plutôt par un manque cruel de connaissances sur le sujet. J'ai récolté certains de ces papillons, trouvailles que je suis tout disposé à partager avec ceux de mes collègues intéressés à déterminer ces ch'ti papillons du Nord...

Je ne sais pas quelle sera la prochaine liste des lépidoptères de ce lieu dans dix ans mais il est très clairement constaté ici qu'un aménagement naturel et bien pensé sur un site à forte pression touristique, peut permettre à une faune spécialisée de se maintenir et de se développer. C'est, à ma connaissance, un rare exemple de réussite dans ce domaine, et cela méritait d'être conté et mis en avant.

Remerciements

Je remercie très sincèrement M. Quentin Spriet, de la Métropole européenne de Lille, pour m'avoir autorisé à pratiquer cet inventaire et pour sa convivialité durant cette période ainsi que M. Gaëtan Dalle, responsable du site des Prés du Hem qui a permis l'accès au site sans aucune retenue et a ainsi grandement facilité cette étude. Mes remerciements également envers MM. Maxime Ballieu et Pascal Bourdon, gardiens du site, pour avoir toujours jeté un œil amical lors de ma présence sur le terrain. ■

Bibliographie

Collectif, 2007. – Guide des papillons nocturnes de France. Les Guides du naturaliste. Delachaux et Niestlé, Paris. 288 p.

LE ROI (G.), 1874. – Catalogue des Lépidoptères du Nord. 70 p.

ORHANT (G.E.R.J.), 2011. – Atlas des papillons de nuit du Nord-Pas de Calais – GEDEAM. 484 p.

CBNBL, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC. - 310013364, Les Prés du Hem.



7